



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Ville de Royat – Espaces verts – Entretien Arboretum – TRADON JEAN-LUC

Le Maire de Royat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

VU le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

VU le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

VU la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

VU la délibération du Conseil municipal n° D2025-024 en date du 09/04/2025 portant approbation du budget primitif 2025 de la ville de Royat,

VU la proposition de l'entreprise TIRADON JEAN-LUC, en date du 06/05/2025,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir l'entretien de l'arboretum de la ville de Royat,

CONSIDERANT que cette dépense est inscrite au budget primitif 2025 du budget principal de Royat,

DECIDE

Article 1 : L'entreprise TIRADON JEAN-LUC, sise 1 impasse des Promeneurs 63130 CHARADE, est retenue pour l'entretien de l'arboretum de la ville de Royat pour un montant de **1 300 € TTC**.

Article 2 : Les caractéristiques et le contrat sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

Article 3 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- L'entreprise TIRADON JEAN-LUC
- Mme la Directrice Général des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 06/06/2025

Le Maire,
Marcel ALEDO



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

46 boulevard Barrieu - 63 130 ROYAT

Services Techniques - Tél. : 04 73 35 73 17 - Fax : 04 73 35 66 89 - Mail : service.technique@royat.fr

Comptabilité - Tél: 04 73 29 50 99 - Fax: 04 73 29 50 85

60

COMMANDE N°. ST 3025 / 2024		Code FOURNISSEUR 115	DATE : 6 mai 2025						
Compte budgétaire interne ST.		TIRADON Jean Luc 1 impasse des promeneur CHARADE 63130 ROYAT							
Entretien Arboretum									
Livraison de 8h à 12 h et de 13h à 16h aux Services Techniques Ville de Royat 27bis Rue Jean GRAND 63130 ROYAT									
TELEPHONE		Code TVA 0=Net 1=10 2=5.5 3=20	FAX / MAIL						
DESIGNATION COMMERCIALE	Référence ou code	QTE	Px Uni.HT en €	R %	Mt. HT en €	Code TVA	T.V.A	Montant : TTC en €	NL
						3			1
						3			2
Arboretum fauchage						3			3
- Zone accueil						3			4
- Chemin accès						3			5
- Pistes						3			6
						3			7
l'ensemble						3		1 300,00	8
						3			9
						3			10
						3			11
						3			12
						3			13
						3			14
						3			15
						3			16
						3			17
						3			18
						3			19
						3			20
Montant de l'engagement Page 1 (en Euros)						€		1 300,00 €	
								8 527,44	
Visa service financier le :	Signatures								
	Responsable du service passant commande			Ordonnateur : Marcel ALEDO, Maire ou de son représentant dûment représenté					
N° siret Royat 216 303 081 00014	Nom :								
Remarques :	Signature :								
Merci de déposer la facture sur la plateforme CHORUS et de faire figurer votre RIB sur la facture									